

# Le Vent Drainé

## Le mot de Madame le Maire

Il y a des moments privilégiés dans le parcours d'un maire, des moments de pur bonheur, la journée du Jumbo run en fut un. Une rencontre improbable entre des side-caristes, des motards, des personnes en situation de handicap et une municipalité.... la nôtre.

Un moment festif, convivial et de partage. Merci à tous pour votre implication, merci aux adjoints, conseillers, foyer des jeunes, CME, associations et bénévoles. Vous avez tous été remarquables !

Le compromis de vente du presbytère est signé, il nous faut donc prévoir le déménagement du club photo et de la paroisse, c'est pourquoi Guillaume, notre agent s'emploie à l'aménagement de l'ancien local des kinés. Celui-ci devrait être disponible pour pouvoir accueillir nos deux associations en juillet.

Dans le budget primitif, nous avons prévu :

- la réhabilitation des anciens ateliers des agents en salle multifonctions (bibliothèque et salle de réunion)
- la réhabilitation de l'espace loisirs, (réfection du foyer des jeunes et augmentation de la surface du périscolaire)

Les appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre sont en cours.

La remise en état de nos bâtiments devient une nécessité et mobilise notre énergie, la vente du presbytère va nous aider pour la maîtrise de son financement.



### SOMMAIRE

- P. 1 : Le mot de Madame le Maire
- P. 2 : Conseils municipaux
- P. 5 : La vie de la commune
- P. 7 : Infos Mairie
- P. 10 : Jumbo run
- P. 12 : Les Arlequins
- P. 13 : Nos associations
- P. 14 : Expression des listes, nos entreprises  
À vos agendas
- P. 15 : CME - manifestations
- P. 16 : À l'affiche



Remise de chèques au Jumbo Run : 300.00 € par le CME suite à l'opération « Bol de riz » et 500.00 € par le comité des fêtes suite à la vente de pintades



Roselyne PHILIPART,  
Maire de Vendrennes



Bonnes vacances à tous !

## Comptes rendus de conseil municipal en bref

Vous trouverez ci-contre le résumé succinct des différents comptes-rendus qui ne comprennent que les événements qui nous ont paru essentiels. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie. Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention.

L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : [www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

Séance du 04 avril 2017

Excusés : Hervé JOBARD, Marie-Thérèse MAINDRON, Béatrice SIAUDEAU, Claude ROUSSEAU, Muriel DAVID

### PRÉSENTATION DE L'ANALYSE FINANCIÈRE FAITE PAR LE CABINET JMS ANNÉE 2016 :

- Dépenses de fonctionnement : +5% (hausse des charges de personnel) 494 €/habitant (628 €/habitant pour une commune de même strate)

- Recettes de fonctionnement : -2.9% Causes: baisse des dotations et des impôts (diminution des bases de la taxe d'habitation). 716 €/habitant (768 €/habitant pour une commune de même strate)

- Faible capacité d'autofinancement

- Encours de la dette: 498 €/habitant (591 €/habitant pour une commune de même strate)

En 2017- 2 possibilités : garder des taux d'imposition stables ou augmenter les taux d'imposition?

Au vu des résultats de l'analyse, la commune doit augmenter les taux si elle veut conserver un fonds de roulement.

#### 1. VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE

Mr CHENOIR remarque que les travaux nécessaires dans les bâtiments deviennent conséquents et que les salaires et les retraites n'augmentent pas. Aussi, il faut veiller à appliquer une augmentation raisonnable.

Mme PARAUD rappelle que les dotations de l'Etat vont disparaître d'ici 2020 et qu'il est donc nécessaire d'anticiper.

Compte-tenu des baisses des dotations de l'Etat, Madame le Maire explique qu'il semble nécessaire de réaliser une augmentation des taux pour 2017, afin de garantir une capacité d'autofinancement minimum et présente 2 hypothèses d'augmentation des taux. Après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL** procède à un vote à bulletins secrets

Votants	19
Hypothèse 1 (+1.5%)	10
Hypothèse 2 (+2%)	5
Pas d'augmentation	3
Augmentation 1%	1

Les nouveaux taux d'imposition sont donc les suivants

	Taux 2016	Variation	Taux 2017
Taxe Habitation	25.79 %	+ 1.5%	26.18 %
Taxe Foncier Bâti	16.00 %	+ 1.5%	16.24 %
Taxe Foncier non Bâti	42.09 %	+ 1.5%	42.72 %

#### 2. SUBVENTION CENTRE PÉRISCOLAIRE – ANNÉE 2017

Le budget prévisionnel montre un besoin de subvention communale de 38 000 €. Après étude, délibération, et vote à bulletins secrets (19 votants: 38 000 € : 0 voix – 30 000 € : 16 voix – 25 000 € : 1 voix - Blanc : 2 voix), le **CONSEIL MUNICIPAL** attribue une subvention de 30 000 € à Familles Rurales (3 versements de 10 000 € en 04, 07 et 09/2017)

#### 3. INDEMNITES DES ELUS

Elles sont fixées sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique qui passe de 1015 à 1022 début 2017. Etude, délibération et vote à bulletins secrets (Les élus concernés n'ont pas pris part au vote et ont quitté la salle) 12 votants – Augmentation des indemnités : 9 voix – Pas d'augmentation des indemnités : 3 voix). Le **CONSEIL MUNICIPAL** décide de fixer les indemnités des élus en fonction de l'indice brut terminal de la fonction publique et de maintenir les taux en vigueur :

Fonction	Prénom et Nom	Indemnité allouée en brut
Maire	Mme Roseline PHLIPART	Indemnité de 38.70% de l'indice brut maximum soit + 17.04 €
1er adjoint	Mme Marie BELAUD	Indemnité de 14.85% de l'indice brut maximum soit + 6.88 €
2ème adjoint	Mr Thierry PINEAU	Indemnité de 7.43% de l'indice brut maximum soit + 3.45 €
3ème adjoint	Mme Hervé JOBARD	Indemnité de 14.85% de l'indice brut maximum soit + 6.88 €
Conseiller délégué	Mme Florence de CHABOT	Indemnité de 4.16% de l'indice brut maximum soit + 1.93 €
Conseiller délégué	Mr Gérard GALLARD	Indemnité de 4.16% de l'indice brut maximum soit + 1.93 €
Conseiller délégué	Mr Alain CHENOIR	Indemnité de 4.16% de l'indice brut maximum soit + 1.93 €
Conseiller délégué	Mr Didier CHAUVET	Indemnité de 4.16% de l'indice brut maximum soit + 1.93 €

#### 4. COMMUNE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de budget primitif. **Total dépenses et recettes:**

• 1 090 395.00 € en section de fonctionnement

• 1 598 628.31 € en section d'investissement

Après délibération et vote à bulletins secrets (19 votants – 17 OUI – 2 abstentions), le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte le projet de budget.

#### 5. SERVICE ASSAINISSEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de budget primitif. **Total dépenses et recettes:**

• 144 955.00 € en section de fonctionnement

• 954 833.49 € en section d'investissement

Après délibération et vote à bulletins secrets (19 votants – 17 OUI – 2 abstentions) le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte le projet de budget.

#### 6. LOTISSEMENT "HOMMEAU 2" – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de budget primitif. **Total dépenses et recettes:**

• 76 272.52 € en section de fonctionnement

• 51 819.58 € en section d'investissement

Après délibération et vote à bulletins secrets (19 votants – 17 OUI – 2 abstentions) le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte le projet de budget.

#### 7. LOTISSEMENT "LES MUSICIENS" – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de budget primitif. **Total dépenses et recettes:**

• 380 505.11 € en section de fonctionnement

• 633 636.44 € en section d'investissement

Après délibération et vote à bulletins secrets (19 votants – 17 OUI – 2 abstentions), le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte le projet de budget.

## 8. ZONE D'ACTIVITÉS – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de budget primitif. **Total dépenses et recettes:**

· 84 292.35 € en section de fonctionnement

· 48 791.00 € en section d'investissement

Après délibération et vote à bulletins secrets (19 votants – 17 OUI – 2 abstentions)

le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte le projet de budget.

## 9. ATELIERS RELAIS – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de budget primitif. **Total dépenses et recettes:**

· 4 630.44 € en section de fonctionnement

· 26 817.80 € en section d'investissement

Après délibération et vote à bulletins secrets (19 votants – 17 OUI – 2 abstentions)

le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte le projet de budget.

## 10. CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE – AVENANTS AUX MARCHES

Par délibération n°1 du 6 /09/ 2016, les lots pour la construction du restaurant scolaire ont été attribués. Des modifications entraînent des + ou - values sur certains lots. Par conséquent, il y a lieu de conclure les avenants suivants :

Lot	Désignation	Titulaire
Montant HT initial	+ ou – value	Nouveau montant HT
N°4	Charpente/façade bois	BATIBOIS
56 836.27 €	280.00 €	57 116.27 €
N°7	Menuiseries extérieures	SMCC
38 000.00 €	998.50 €	38 998.50 €
N°8	Menuiseries intérieures	JANNIERE
25 257.26 €	- 741.00 €	24 516.26 €
N°9	Cloisons doublages	LILIAN MICHON
58 808.20 €	- 4 056.94 €	54 751.26 €
N° 10	Carrelage Faïence	PINEAU
36 276.00 €	110.00 €	36 386.00 €
N° 15	Equipements cuisine	ABC FROID
100 535.00 €	4 890.00 €	105 425.00 €

**TOTAL** 1 480.56 €

Après étude et délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL** émet un avis favorable sur la proposition d'avenants et autorise Mme le Maire ou la 1ère adjointe à signer les avenants.

Fermeture de la rue de l'Hommeau jusqu'à la kermesse (sécurité des enfants et ouvriers)

Proposition d'une réflexion sur un nouveau de sens de circulation autour de l'église et rue de l'Hommeau.

## 11. CONSTRUCTION STATION EPURATION – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

Vu le code des marchés publics, le rapport d'analyse des offres et le projet de construction d'une STEP, après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide par un vote à mains levées (19 votants – 17 OUI – 2 abstentions) :

- D'attribuer les travaux de construction au groupement conjoint BIE ENVIRONNEMENT (Chemillé – 49) – CNR (Pleumelec – 35) – A PROPOS ARCHITECTURE (St Leger sous Cholet – 49) pour un montant de 849 500 € HT

- D'autoriser Mme le Maire ou la 1ère adjointe à signer le marché Les crédits nécessaires sont prévus au budget assainissement.

## 12. PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE

Mme Frédérique DOUILLARD, adjoint administratif principal de 2ème classe, remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL** vote à l'unanimité la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe, emploi permanent à temps non complet de 26h50 hebdomadaire à compter du 1er mai 2017. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012.

## 13. CONSTITUTION ET ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A LA REALISATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX PAR UN CABINET D'ETUDE EXTERNE

Vu l'avis favorable du CHSCT le 08/12/ 2016, de la Commission finances intercommunale du 21/03/2017 et du Bureau communautaire du 22 /03/ 2017 le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes mis en place par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

**14. DECLARATION INTENTION ALIENER – ZI 177** une parcelle de 26m<sup>2</sup> appartenant à Mr Charles SOULARD située rue de la Touche BOUDAUD. Après étude et délibération, et à l'unanimité des membres par un vote à mains levées, le **CONSEIL MUNICIPAL** renonce à son droit de préemption.

## Séance du 25 avril 2017

### Excusées : Marie BELAUD, Muriel DAVID et Manuella PARAUD

### Tirage au sort des jurés d'assises 2018

En application de l'arrêté préfectoral du 27 mars 2017, le maire de la commune doit, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui des jurés. 3 personnes ont été tirées au sort et sont susceptibles d'être juré d'assises en 2018:

- Mr Simon BITAUDEAU
- Mr Damien CHEVALLEREAU
- Mme Sophie MABIT

### 1 - Construction restaurant scolaire – Avenants aux marchés

Deux avenants vont être conclus avec les entreprises titulaires des marchés pour une moins-value totale de 797.16 € HT

### 2 – Tarifs restaurant scolaire – année 2017/2018

Compte-tenu de la construction du restaurant scolaire, la commission "solidarité – familles – jeunesse" a proposé 3 possibilités d'augmentation des tarifs. Les tarifs ci-dessous ont été retenus (vote à bulletins secrets – 17 votants – Proposition 1 : 10 voix – Proposition 2 : 7 voix). Les tarifs applicables pour l'année scolaire 2017/2018 sont les suivants :

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Repas régulier	3.35 €	3.50 €
Repas occasionnel régulier	4.18 €	4.40 €
Repas très occasionnel	4.70 €	4.90 €
Repas instits et personnel	6.27 €	6.50 €
Repas adultes	8.13 €	8.40 €

### 3 – Fosse communale – village de la Verrie:

Elle n'est pas entretenue. La Police de l'Eau venue sur place a constaté qu'elle ne présentait aucun intérêt écologique. Il a été décidé de la combler (vote à bulletins secrets – 17 votants – POUR : 16 voix – CONTRE : 1 voix). Un accord préalable sera sollicité auprès du SDIS. Un aménagement paysager sera réalisé à la place.

**4 – Imputation de facture de moins de 500 € en section d'investissement** L'achat de faïence pour les sanitaires de la salle Vendrina (148.14 € HT) sera imputé en section d'investissement.

**5 – Modification des statuts du Syndicat d'Electrification de la Vendée** Afin d'être en conformité avec la loi NOTRe, la révision statutaire décidée par leSyDEV porte sur la modification de la liste des adhérents et de la composition des comités territoriaux de l'énergie, tenant compte des fusions de communautés de communes, des créations de communes nouvelles et de l'adhésion de la Roche sur Yon Agglomération. Elle porte aussi sur l'ajout de nouvelles compétences et la modification des réales de représentation des adhérents.

## 6 – Modification des statuts de Vendée Eau

La compétence eau potable est transférée à des SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) qui ont délégué la distribution d'eau potable à Vendée Eau et conservé la partie production. Dans le cadre de la Loi NOTRe, le transfert de la compétence eau potable des Communes aux Communautés de Communes est obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Aussi, Vendée Eau est amené à effectuer une refonte de ses compétences.

Le SIAEP des Deux Maines, auquel appartient Vendrennes, a validé le transfert de la compétence production d'eau potable à Vendée Eau et sa dissolution au 31 décembre 2017.

## 7 – Modification des statuts de la Communauté de Communes

La loi NOTRe prévoit pour les Communautés de Communes, que la compétence eau potable devient optionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2018, puis obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La compétence eau potable sera alors assurée dans sa globalité : la Communauté de Communes devra assurer la production et la distribution.

Afin de procéder au transfert de la compétence en matière d'eau par anticipation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les statuts de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers sont modifiés en conséquence.

## Séance du 15 mai 2017

**Excusées : Marie BELAUD, Chrystelle ARNAUD, Manuella PARAUD.**

### 1 – Installation classée pour la protection de l'environnement – dossier de l'EARL L'ORCHIDE

L'EARL L'ORCHIDE, située aux Alles, exploite actuellement 2 bâtiments d'élevage de veaux. Une demande pour la création d'un 3<sup>ème</sup> bâtiment a été déposée : l'élevage passerait ainsi à 700 veaux. Une consultation du public a eu lieu du 4 avril au 2 mai 2017. Le Conseil Municipal étant également appelé à donner son avis, le débat a mis en exergue les points suivants :

- Problèmes d'odeurs fortes, désagréables et difficilement supportables par les riverains lorsque les vents dominants les poussent vers les habitations.
- Nécessité de prendre en compte la dimension économique du projet : la fosse déjà créée est dimensionnée pour 3 bâtiments. Si celui-ci ne se fait pas, l'exploitant subira une perte financière.
- Nécessité de favoriser l'installation des jeunes exploitants
- Des solutions existent : installation de filtres sur les extracteurs mais très onéreux

Après le débat, le conseil municipal a procédé au vote à bulletins secrets ci-dessous :

Votants	19
Oui pour la création du 3 <sup>ème</sup> bâtiment	11
Non pour la création du 3 <sup>ème</sup> bâtiment	4
Blanc	4

Compte-tenu des résultats du vote, le **CONSEIL MUNICIPAL** émet un avis favorable à la construction du 3<sup>ème</sup> bâtiment d'élevage de veaux par la EARL L'ORCHIDE.

### Questions diverses:

- La vente de pintades organisée par le Comité des Fêtes a très bien fonctionné: 300 pintades ont été vendues. L'argent récolté permettra de financer les animations du repas du Jumbo Run. Le reste des bénéfices sera reversé en partie à l'association Organdhi, organisatrice du Jumbo Run.
- Un particulier a sollicité la location de la maison des Brosses. Qu'en est-il ? >pas possible de louer la maison pour de l'habitat : elle n'est pas équipée pour et il y aurait trop de frais pour la rendre habitable
- Qu'en est-il du projet de chicanes route de Mesnard pour faire ralentir la circulation ? >le projet a été étudié mais il est difficile de positionner

les chicanes compte-tenu des nombreuses entrées des riverains et des distances réglementaires à respecter. La solution pourrait être de les positionner plus haut vers le calvaire. Contact sera pris avec l'Agence Routière pour un essai de circulation.

## Séance du 30 mai 2017

**Excusées : Chrystelle ARNAUD, Maryse TOURNIER, Manuella PARAUD et Muriel DAVID.**

### 1 – Construction restaurant scolaire – avenants aux marchés

Dans le cadre des travaux de construction, sept avenants vont être conclus avec les entreprises titulaires des marchés pour une plus-value totale de 4 167.87 € HT

### 2 – Tarifs locations salles

À compter de septembre 2017, le restaurant et la cuisine actuels ne seront plus utilisés. Après travaux de rafraîchissement, la partie cuisine/réfectoire sera remise en location à partir du 15.10.17. Les tarifs de location ont été fixés jusqu'au 31.12.17 pour la partie cuisine / réfectoire ainsi que pour l'ensemble des salles à compter du 01.01.18

### 3 – Prise en charge par la commune des entrées à la piscine pour l'école

Pour 2016-2017, 463 entrées soit un montant total de 1 134.35 €

### 4 – Indemnité gardiennage église :

110 € seront versés à la Paroisse pour le gardiennage de l'église.

### 5 – Attribution subvention opération "Bol de riz"

Une opération "bol de riz" a eu lieu au restaurant scolaire le 19 mai dernier, récoltant 300 €. Le souhait du Conseil Municipal des Enfants de donner cette somme à l'association JUMBO RUN a été validé. La remise officielle aura lieu le vendredi 9 juin en présence de représentants de l'association

La venue du JUMBO RUN le 20 mai a été un véritable succès. Les résidents du foyer du Clos du Tail ont été très sensibles à l'accueil réservé par la commune. Un remerciement particulier est adressé aux bénévoles, aux élus, aux jeunes qui se sont investis sans compter pour que cette journée soit une réussite

### 6 – Déclaration intention aliéner.

Il a été décidé de ne pas donner suite au droit de préemption de la commune et de renoncer à l'acquisition d'une propriété située rue du Champ de la Foire.

Toutefois, un accord a été trouvé avec le nouveau propriétaire pour l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 50m<sup>2</sup>, au prix de 4.50 €/m<sup>2</sup>. Cela permettra à la commune de sécuriser un virage dangereux

### 7 – Projet élevage de veaux

Un projet de création d'un élevage de veaux est en cours à la sortie de Vendrennes en direction des Herbiers. Le bâtiment, bien que situé à distance réglementaire, est jugé trop près des habitations. Une rencontre avec le futur exploitant est fixée afin de trouver un autre site mieux adapté.

### 8 – Installations classées pour l'environnement

La société SOULARD de l'Oie souhaite actualiser son plan d'épandage actuel pour le mettre en concordance avec la future méthanisation. Une partie des effluents étant épandue sur le territoire communal, un avis favorable a été émis quant à la révision du plan d'épandage.

Réponses  
P.15



- 1 – Pas – rat – sol (parasol)
- 2 – hot – elle (hôtel)
- 3 – pie – scie – ne (piscine)
- 4 – Tot – beau – gant (Tobogan)
- 5 –

# La vie de la commune

## ADMR - SERVICE VITAL POUR UNE COMMUNE

Depuis 1987 - 30 ans - Christine Moreau et Yvonne Boudeau étaient les bénévoles référentes de l'ADMR pour Vendrennes.

Aujourd'hui elles passent la main et nous sommes revenues avec elles sur ce grand et riche parcours

### Christine

"Une très riche expérience qui m'a permis de connaître les gens, d'acquérir des compétences au cours de ces 30 ans. Beaucoup de joies, parfois des tristesses. Une belle mission à prolonger !"



### Yvonne

"Après 30 ans de bénévolat passé à l'ADMR de l'Oie-Vendrennes, je vous quitte car pour moi, c'est le moment de laisser ma place à quelqu'un de plus jeune qui, j'espère pourra y rester aussi longtemps que moi ! Sincères amitiés"

### En lien avec l'Oie et Ste Cécile, leur mission était répartie:

#### Christine auprès des personnes âgées et Yvonne auprès des familles

Au départ la tâche était lourde: visite des personnes demandeuses, montage des dossiers, planning des intervenants, papiers de fin de mois, portage des factures. En 2005, l'association s'est pourvue d'un secrétariat qui gère les plannings des aides à domicile et les factures, ce qui a considérablement allégé leur travail: Beaucoup moins d'administratif et de contacts avec les employés (ce qui leur a manqué) mais le coeur de la mission est resté : la rencontre avec les particuliers demandant un service. Les rencontrer dans leur milieu de vie, apprendre à les connaître, écouter leurs attentes ont été autant de joies, (parfois de tristesses) et d'enrichissement pour Christine et Yvonne.

Au cours de ces 30 ans, elles ont suivi des formations (notamment en psychologie), se sont volontairement impliquées au niveau de l'association (Christine est vice-présidente). Elles ont vu au fil des années l'association évoluer et les aides à domicile se professionnaliser - Tous ont maintenant une formation.

Aujourd'hui l'association s'est restructurée: Vendrennes est associée à Mesnard la Barotière et Beaurepaire, avec le secrétariat aux Herbiers. L'aide à domicile pour les familles (garde d'enfants, entretien du cadre de vie) **c'est là qu'il nous faut d'urgence une relève**. Nous faisons appel à vous Vendrennais. Si vous voulez donner un peu de votre temps (1/2 journée par mois + 1 réunion par trimestre à Mesnard avec la fédération) vous visiterez les personnes âgées demandeuses pour élaborer un dossier, le renouveler une fois par an, et bien sûr au début, vous serez efficacement accompagné par la fédération. D'avance MERCI à celles ou ceux (ce peut être un binôme) qui se sentiraient prêts à assurer ce service essentiel pour le confort de nos aînés et la vie de la commune. Les bonnes volontés peuvent se signaler à la mairie ☎ 02 51 66 08 22.

Depuis 30 ans, Christine et Yvonne ont donné beaucoup de leurs temps, nous avons tous eu besoin ou notre entourage de leurs services, quelles en soient remerciées.

Roselyne PHILIPART

## LE BRUIT COURAIT DEPUIS QUELQUES MOIS ET C'EST FAIT DEPUIS LE 1<sup>er</sup> MAI : LA BRIOCHE DE VENDRENNES A CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE

L'entreprise Brosset vient de changer de propriétaire.  
La notoriété de Vendrennes grâce à sa brioche n'est plus à faire.  
Je veux saluer la famille Brosset pour le travail accompli et souhaiter bon vent aux nouveaux repreneurs.  
Roselyne PHLIPART



*"Je tiens à remercier toute la population de Vendrennes pour sa fidélité et sa confiance accordée depuis 75 ans à la Maison Brosset. Chacun de vous a contribué au développement de l'entreprise et à sa renommée. Je continuerai à vous rencontrer dans la commune, je suis née à Vendrennes et y resterai !"*  
**Jocelyne Brosset**

L'heure de la retraite approchait pour Jocelyne Brosset présente à la boulangerie depuis 1983, son fils s'étant orienté dans un autre domaine, elle commençait à penser à la transmission. Elle souhaitait un repreneur qui garderait de façon équilibrée le commerce de proximité, cher aux Vendrennais, de la boulangerie, de la pâtisserie, et celui de la brioche qui dépasse largement les frontières de la commune, du département et même de la région et qui fait la notoriété de Vendrennes.

Son choix s'est porté sur deux frères, Jean-Michel et Charly Guignard, vendéens du bocage, issus d'une tradition familiale de boulangers pâtisseries: leurs parents ont tenu durant 36 ans une boulangerie à St Aubin des Ormeaux. Elle ne pouvait trouver mieux pour garder l'esprit familial de la maison Brosset fondée en 1932, et pour les compétences à reprendre l'entreprise: en effet le parcours réussi de ces deux professionnels est éloquent.

### Laissons-les se présenter et parler de leurs projets:

**Jean-Michel:** "J'ai 52 ans, titulaire d'un CAP de pâtissier j'ai été salarié, puis patron en boulangerie-pâtisserie à Cholet, 7 ans comme commercial en farine, enfin 14 ans dans un cabinet de transactions de boulangeries. Depuis 2 ans avec mon frère, nous avons le projet de reprendre une affaire; mon rôle ici est de travailler la commercialisation des produits, en communiquant et en cherchant de nouvelles parts de marché. Les idées ne manquent pas: opérations occasionnelles dans des sites extérieurs, faire revivre la salle sur le parking pour présenter la fabrication de la brioche avec dégustation, développer les parties sandwicherie et produits locaux en ciblant les touristes et les cars, avec l'emplacement en bordure de la départementale et ce grand atout qu'est le parking."

**Charly:** "10 ans de moins que mon frère, je vous laisse calculer. J'ai un CAP de boulanger-pâtissier, et ai commencé comme salarié. En 2004 j'ai créé une boulangerie à Fromentine que j'ai vendue en 2012 pour travailler en tant que responsable traiteur jusqu'à maintenant à l'entreprise 'Tartine et gourmandise' à la Roche sur Yon '. Nous avons acheté les parts de la société **SAS Brosset - Brioche de Vendrennes**, qui gardera son nom. Je travaille sur place, à la fabrication, à la gestion et au management du personnel. Les 16 salariés restent, ce qui pour nous est essentiel, ils nous facilitent beaucoup la reprise, par leurs compétences et leur savoir-faire. Mon frère et moi avons le plus grand respect pour la famille Brosset, nous avons comme priorité de garder leurs valeurs et de continuer à développer sans rupture."

**Nous souhaitons une bonne retraite à Jocelyne Brosset  
et tous nos vœux de réussite à Jean-Michel et Charly Guignard pour ce nouveau challenge !**



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



## MESURES PRÉVENTIVES DESTINÉES AUX PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES EN CAS DE FORTE CHALEUR

Nous vous invitons à suivre quelques conseils préventifs élaborés par les services du Conseil Général et de la Préfecture de la Vendée en cas de forte chaleur. Ceci, dans le but de vous aider à vivre au mieux cette période d'été.

### ➔ Ne vous exposez pas au soleil

Restez dans un endroit aussi frais que possible. Sortez de préférence tôt le matin ou tard le soir.

### ➔ Fermez fenêtres et volets sur les façades exposées au soleil

Les maintenir fermés tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.

Ouvrez les ouvertures et provoquez des courants d'air quand la température extérieure est plus basse que la température intérieure.

### ➔ Portez des vêtements légers, si possible de couleurs claires en privilégiant les fibres naturelles (en coton par exemple). Protégez-vous la tête en cas de sortie.

### ➔ Hydratez-vous suffisamment

Buvez ou faites boire le plus souvent possible, sans attendre d'avoir soif, et privilégiez l'apport de fruits et de légumes riches en eau : une quantité minimale de 1,5 litre d'eau chaque jour est indispensable. En cas de difficultés à avaler les liquides, utiliser de l'eau gélifiée (disponible en pharmacie).

Prenez des douches régulièrement.

Pulvérisez de l'eau sur le visage et autres parties du corps ; appliquez des lingettes humides si besoin.

Humidifiez la bouche (rinçage, pulvérisation...).

### ➔ Utilisez des ventilateurs en veillant, pour plus d'efficacité, que la peau des personnes soit humidifiée préalablement.

Il y a toujours autour de vous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur : **RELAYEZ CE MESSAGE AUTOUR DE VOUS !**

## État civil



### DÉCÈS

#### INHUMÉS À VENDRENNES

**PÉAUD Rémi** décédé le 3 mai 2017  
à l'âge de 60 ans



### MARIAGES

**Florian PALYS & Sabrina ROY**  
Mariés le 3 juin 2017

### NAISSANCES



**Thomas BERISHA** né le 17 mars 2017  
**Kenzo LANDRIEAU JADULT** né le 27 mars 2017  
**Maëlie COUTANT** née le 7 avril 2017  
**Julia LEGER** née le 22 avril 2017  
**Milann RAGNEAU** né le 27 mai 2017



## Votre électricité est-elle de bonne qualité ?

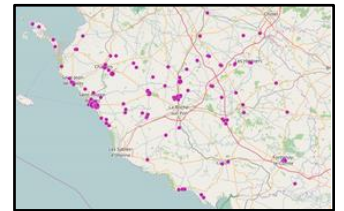
Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, pour le compte des communes vendéennes. Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à : [controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr](mailto:controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr) Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique. Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau réalisés sans participation financière pour vous ou votre commune.

## Vols à la roulotte – Communiqué de la gendarmerie

**LES FAITS :** Depuis le début du mois de mai, une recrudescence des "vols à la roulotte" (un vol à la roulotte est un vol commis dans un véhicule) est constatée sur l'ensemble de la zone de compétence gendarmerie du département de la Vendée. Le littoral est plus particulièrement touché mais aucun secteur en est exempt (cf cartographie ci-contre).

**LES RECOMMANDATIONS :** Pour faire échec à ces voleurs opportunistes et faciliter leur identification et leur interpellation, le Groupement de gendarmerie départementale de La Vendée recommande de :

- évitez de laisser des objets de valeur à la vue de tous ou sous les sièges (sac à main, ordinateur, numéraire...);
- ne vous éloignez pas de votre véhicule en laissant les clés sur le contact ou le moteur en fonctionnement;
- fermez vos vitres et verrouillez toutes les portes de votre véhicule;
- enfin, restez vigilants et faites le 17 si vous observez un comportement suspect autour de votre véhicule. Si malgré toutes ces précautions, vous êtes quand même victime d'un vol :
- ne touchez à rien,
- appelez le 17 et conformez-vous aux consignes qui vous seront données,
- faites opposition sans attendre auprès de votre banque en cas de disparition de vos moyens de paiement (carte bleue au 0892 705 705 – chéquier au 0892 68 32 08),
- Si votre téléphone portable est volé, nous vous recommandons de demander la suspension de la ligne auprès de votre opérateur et de le désactiver avec le numéro IMEI que vous pouvez obtenir dès maintenant sur votre appareil en composant le \*#06#.



Conservez-le précieusement. La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects. A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez-nous un mail à :

[prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Pour rappel : demande de CNI

### Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ✚ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ✚ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ✚ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ✚ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture : les Herbiers, St Fulgent, Montaigu, Chantonay...). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ✚ Je rassemble les pièces justificatives.
- ✚ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ✚ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)





## Location de salle

À partir du 15 octobre 2017, l'ancien réfectoire et la cuisine seront de nouveau à louer (ci-joint les tarifs)

	VENDRENNES		EXTÉRIEUR
	Associations	Particuliers	
Salle Vendrina + cuisine + réfectoire	Gratuit	220 €	400 €
Salle Vendrina + cuisine + réfectoire 2 jours (sans ménage entre les deux)	---	300 €	500 €
Réfectoire + cuisine	Gratuit	100 €	150 €
Réfectoire + cuisine 2 jours (sans ménage entre les deux)	---	180 €	230 €
Réfectoire + cuisine (sépulture)	---	50 €	---
Réfectoire (sépulture)	---	30 €	---
Réfectoire (repas de famille)	---	70 €	120 €
Réfectoire 2 jours (sans ménage entre les deux)	---	120 €	170 €
Réfectoire ou Espace loisirs pour réunions associations	Gratuit	---	25 €
Réfectoire ou Espace loisirs pour réunions d'entreprises, particuliers	---	40 €	60 €
Verrière pour vin d'honneur (quand les autres salles sont louées)	---	30 €	---

## Horaires d'ouverture Agence postale et Mairie



**En raison des congés d'été :**

Les horaires de l'agence postale seront modifiés du 07 au 26 août 2017. Ouverture du lundi au vendredi de 15h00 à 16h15, sauf vendredi 25 août : ouverture de 9h00 à 10h30. Fermeture les samedis 15 juillet puis 5 - 12 - 19 et 26 août 2017. La Mairie sera fermée les samedis 15 - 22 - 29 juillet et 05 août 2017.

**Nous vous remercions de votre compréhension.**



## Restaurant scolaire

Les inscriptions au restaurant scolaire municipal pour l'année scolaire 2017/2018 se font en mairie dès à présent. Vous devez vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture ou faire votre demande par mail : [accueil.mairie.vendrennes@orange.fr](mailto:accueil.mairie.vendrennes@orange.fr).

Les nouveaux tarifs sont publiés sur le compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2017.

## Office de tourisme du pays des Herbiers

Pour information, la plaquette touristique 2017 et le guide des hébergements du pays des Herbiers sont disponibles sur Calaméo aux adresses suivantes :

Guide Touristique 2017

<http://www.calameo.com/read/004616115a030c103e6af>

Hébergements 2017

<http://www.calameo.com/read/004616115cd9024da8579>

## Demande de permis de conduire

Depuis le 6 juin 2017, il faut effectuer ses démarches en ligne pour recevoir son permis de conduire à domicile. La Vendée fait partie des quatre départements qui expérimentent cette organisation.

Les démarches se font désormais exclusivement via le site dédié de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) pour recevoir son permis à domicile dans un délai de 5 à 7 jours. Pour ce, il faut se créer un compte sur [www.permisdeconduire.antes.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.antes.gouv.fr) et renseigner le formulaire. La photo et la signature doivent être réalisées dans un photomaton ou chez un photographe agréés par l'ANTS.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan préfectures nouvelle génération de l'État, lancé en mars, comme les pré-demandes de cartes d'identité ou de passeport. Un point numérique est installé à la préfecture pour les usagers ne disposant pas d'ordinateur ou de tablette, un agent est prévu près du poste informatique pour bénéficier d'un accompagnement.

# JUMBO RUN

Accueil des résidents du "Clos du Tail" au cours de leur journée festive à moto



DÉPART DE  
ST GERMAIN  
DE PRINCA Y



DÉCORATION  
DE LA SALLE

"Promenons-  
nous dans  
les bois"

ARRIVÉE À VENDRENNES



ACCUEIL  
AVEC  
APÉRITIF  
PARTAGÉ





LES ANIMATIONS



Le foyer des jeunes



Farandole autour de la salle



LES AUX REVOIRS...

JAMES BITAUDEAU – COURSE « LA CARRERA »



"Chez Solange, St Mars la R. Présentation des équipes



L'équipe de James

Vendrennais depuis 31 ans, président du Foyer des Jeunes avec mon fils, à 56 ans je suis coureur à pieds: semi-marathonien, marathonien et trail. Du 15 au 23 avril j'ai participé à la Carrera: course à pieds en relais de 1410 km, des Herbiers à Coria (Espagne), conjointement avec les espagnols. Le Comité de Jumelage du Pays des Herbiers organise ce périple tous les 2 ans. A titre personnel, j'ai parcouru une distance de 12 à 15 km par jour, en fonction du relief et autant à vélo. Nous avons été accueillis dans 3 villes-étapes en France, et 4 en Espagne. Je retiens la beauté des paysages traversés, l'excellente organisation logistique et surtout le super accueil festif à l'arrivée à Coria!

Dans 2 ans, même parcours, mais à l'envers, nous partirons de Coria pour arriver aux Herbiers.

MERCI - GRACIAS et A LA PROCHAINE FOIS - LA PROXIMA VEZ

James Bitaudeau



En course sur le parcours



Arrivée à Coria

L'équipe d'animation du centre périscolaire et de loisirs accueille vos enfants scolarisés de 3 à 12 ans. L'accueil périscolaire est possible entre 6h45 et 8h45 le matin et de 16h30 à 19h30 le soir du lundi au vendredi. L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi et les petites vacances entre 9h00 et 17h00 avec possibilité d'inscrire vos enfants en dehors de ces horaires en accueil péricentre. Pour les familles intéressées, n'hésitez pas à vous adresser directement à la directrice Sofy Renou au 5 rue du Champ de la Foire - Vendrennes ou par téléphone au 02.51.61.02.48.

## Les tarifs

### Le Périscolaire et le Péricentre

(Le matin de 6h45 à 8h45 et le soir de 16h30 à 19h30)

	CAF / MSA
Tarif Horaire	2,90 €

### Les Mercredis et Les Petites vacances

de 9h00 à 17h00 (Avec les heures du périscolaire selon vos besoins.)

Familles avec 1 enfant (2,20 €/h) ACLANNEE T1 → Mercredi PVAC T1 → Petites Vacances	CAF / MSA < 700 €	CAF / MSA > 700 €
La demi-journée	7,28 €	8,80 €
La journée	14,56 €	17,60 €

Les repas et les goûters sont compris.

Familles avec 2 enfants et plus (2,10 €/h) ACLANNEE T2 → Mercredi PVAC T2 → Petites Vacances	CAF / MSA < 700 €	CAF / MSA > 700 €
La demi-journée	6,88 €	8,40 €
La journée	13,76 €	16,80 €

### Les Repas

Le petit déjeuner est proposé de 6h45 à 8h00.  
Le déjeuner est servi de 12h00 à 13h00.  
Le goûter du soir est obligatoirement fourni par le centre.

Le petit déjeuner	0,60€	Le déjeuner	3,24€
Le goûter	0,60€	Supplément (Car ou Repas sortie)	5,00€

L'adhésion à l'association Familles Rurales de Vendrennes est obligatoire, la cotisation annuelle s'élève à 25 €.

**Tout au long de l'année nous continuons à récolter les papiers. La benne sera présente le week-end du 23 et 24 Juin 2017.**

**SONT ACCEPTES**

Certificat de destruction sur demande



**SONT INTERDITS**



## ETE 2017



L'accueil d'été propose aux enfants diverses activités (grands jeux de plein air, bricolage, spectacle, sortie piscine et Funshine, cuisine ...). Une nuit au centre pour les enfants scolarisés en PS/ MS /GS (du 12 au 13 Juillet)  
Un mini séjour au domaine de l'Eden pour les enfants scolarisés en CP/ CE1 (du 10 au 12 Juillet)  
Un mini séjour au domaine de l'Eden pour les enfants scolarisés en CE2/ CM2 (du 17 au 21 Juillet)  
Un mini séjour au camping « Le petit Paris » Château d'Olonne pour les collégiens (du 3 au 7 Juillet)

Elodie, animatrice au centre des Arlequins, propose aux collégiens des animations durant les vacances scolaires. Les prochaines activités proposées sont le **Labyrinthe le Lundi 10 juillet** en nocturne, le **Bowling et le Laser Game le Mardi 18 juillet** ainsi que « **Echappe toi si tu peux** » le **Mercredi 30 août** pour les jeunes qui ont participé à la vente de viennoiseries. Si vous êtes intéressés pour recevoir les plannings d'animation, voici nos coordonnées :

### ACTI'FUN

5 rue du Champ de la Foire  
85250 VENDRENNES  
02 51 61 02 48  
[actifun@orange.fr](mailto:actifun@orange.fr)



## COLLECTE DE PAPIERS



ON COMPTE SUR VOTRE ECO-CITOYENNETE POUR NOUS AIDER !

VENEZ DEPOSER VOS PAPIERS  
AU CENTRE PERISCOLAIRE DE VENDRENNES  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 à 18H30

En cas d'indisponibilité sur ce créneau horaire  
nous contacter au 02 51 61 02 48

LES ARLEQUINS RECEVRONT UNE PRIME EN FONCTION DU POIDS RECOLTE ! CET ARGENT SERVIRA A FINANCER NOS PROJETS (SORTIE, ACHAT MATERIEL...)

<https://facebook.com/vendrennes>  
[www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

## Nos associations



Remise de trophée lors de l'Assemblée générale de la part du président Emmanuel Blanchard à Simon Fichet (à gauche) qui arrête le bureau au bout de dix ans et à Dimitri Drapeau (à droite) qui est resté 4 ans entraîneur,  
**Merci à eux.**



La saison 2016/2017 arrive à son terme avec le tournoi de sixte encore une fois complet (56 équipes dont 12 féminines) qui vient clôturer cette belle saison le 4 Juin à Mesnard. L'année prochaine les équipes seniors seront entraînées et dirigées par un nouvel entraîneur, Lambert BENETEAU aidé de deux dirigeants, Alban BARDON pour l'équipe A et Mickael BROCHOIRE pour l'équipe B. Nous tenons à remercier l'ancien entraîneur, Dimitri DRAPEAU qui a tenu les rennes des équipes seniors pendant quatre ans et qui a su faire progresser les équipes. Pour la saison prochaine l'équipe A sera en D3 avec pour objectif les premières places, quand à l'équipe B l'objectif sera le maintien en D4 suite à la belle première place obtenue en D5 cette saison. L'équipe loisirs sera quant à elle toujours présente et jouera le vendredi soir. Si vous êtes intéressé pour venir étoffer l'une de ces équipes et nous en aurons besoin pour atteindre nos objectifs, vous pouvez nous contacter sur notre mail : [usmv85.foot@gmail.com](mailto:usmv85.foot@gmail.com), ou aller sur notre site ou tous les éléments sont indiqués : <http://usmv-football.footeo.com>

**Avec 213 licenciés cette saison dont 132 jeunes de 6 à 18 ans**, il faut beaucoup de bénévoles pour s'occuper de tout ce petit monde : Certains parents jouent le jeu, malheureusement c'est loin d'être le cas de tout le monde !!! Certains parents se reposant sur la participation des autres parents et sur les bénévoles ; ce qui n'est pas acceptable !

Pour l'année à venir merci de vous remettre en question, il est temps de changer et de venir, nous demandons souvent qu'un simple moment pour nous donner un coup de main. Nous remercions grandement les parents ayant été présents cette année, pour leurs investissements auprès du club et des enfants. Nous avons cependant un problème pour la saison prochaine : il nous manque du monde pour les catégories U6-U7 et U8-U9, et si il n'y a personne nous ne pourrions assurer ni les entraînements ni les plateaux, si vous êtes intéressés pour aider ou désirez avoir des renseignements vous pouvez nous joindre par mail ou par le biais de notre site

**POUR LES INSCRIPTIONS 2017/2018** : Pour ceux qui avaient déjà leurs licences cette année ou ceux qui souhaitent signer dans notre club, voici les dates restantes pour la signature des licences :

- **mercredi 28 juin** de 18h30 à 20h au terrain de Mesnard
- **vendredi 30 juin** de 18h30 à 20h au terrain de Vendrennes

Nous tenons également à remercier tous nos sponsors qui sont au nombre de 46 cette année ainsi que tous les bénévoles : traceurs, barmans, dirigeants de jeunes, arbitres pour les seniors et les jeunes, et également la commune pour l'entretien des terrains.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 30 juin à 20h30 à la Salle Vendrina

contact : [vendrennesvb@live.fr](mailto:vendrennesvb@live.fr)



SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

TOURNOI DE VOLLEY - SUR HERBE

Stade municipal - Vendrennes

Equipe 3 x 3  
18 Euros / équipe sur inscription  
Majoration de 4 euros / équipe pour inscription sur place - avant 10h00  
1 fille ou 1 non-licencié par équipe  
Début du tournoi à 10h30 précises

RESTAURATION SUR PLACE

Inscription au 06.82.69.92.14  
ou sur notre page Facebook avant le 28/06

**MAGNIFIQUE VICTOIRE EN COUPE DE VENDÉE POUR NOTRE ÉQUIPE FÉMININE SÉNIOR DE VOLLEY-BALL**

Le 3 juin, les filles ont gagné contre les Herbiers qui évolue dans le même championnat en pré-national. **Bravo à Toutes !!!**

## Nos entreprises

**NOUVEAU  
SERVICE DANS  
LA COMMUNE  
chez Rose-Marie**



Depuis le 1er Juin, il est possible de jouer au **LOTO** et à l'**EUROMILLION**, ou de faire son **PARI SPORTIF** chez votre buraliste à Vendrennes.

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi:  
6h30 à 12h45 et 15h00 à 19h00
- Samedi 6h30 à 12h30 et 15h30 à 19h00
- Dimanche 8h00 à 12h30
- Juillet - Août: Mercredi 6h30 à 12h30

## À vos agendas



**Dimanche 25 juin :**  
Kermesse organisée par l'OGEC

**Vendredi 30 juin :**  
Assemblée générale de Vendrennes Volley Ball

**Samedi 1er juillet :**  
Tournoi de triplettes organisé par Vendrennes Volley Ball au stade de Vendrennes

**Dimanche 9 juillet :**  
Course poursuite organisée par Team compétition auto

**Dimanche 20 août :**  
Balade contée organisée par l'Office du Tourisme du pays des Herbiers

**Samedi 2 septembre :**  
Marche + soirée moules ou jambon/frites organisées par l'association "Ô ma Vie"

**Dimanche 3 septembre :**  
Vide grenier organisé par Vendrennes Volley Ball

**Samedi 16 septembre :**  
Marche gourmande organisée par Familles Rurales

## Atelier de sophrologie évolutive pour tous

apporte un bien-être, un équilibre dans son quotidien, au travail, dans ses relations et permet une évolution personnelle en adoptant une routine grâce à la relaxation, respiration, étirements doux, auto-massage et olfaction des huiles essentielles...

cours d'essai et inscription possible en groupe toute l'année à :

**Sainte Florence :** lundi à 9h30, mardi à 20h30

**Les Herbiers :** lundi à 20h et en journée

**Mesnard La Barotière :** mercredi à 17h30 et 19h

**St Georges de Montaigu :** vendredi à 9h45

Ateliers "jeunes" 1 jeudi/mois à Ste Florence

tarif à l'année, au trimestre et à la séance

A votre domicile:

Je suis à votre disposition en semaine et le week-end pour des ateliers gratuits "bienfaits des huiles essentielles, cosmétiques et compléments bio" pour une écologie de l'être et de son environnement

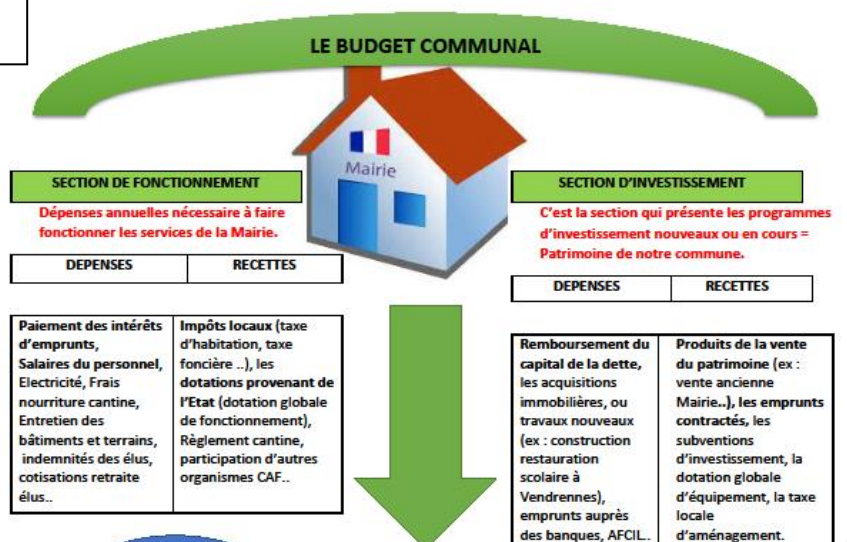
<http://www.soanatura.fr/>



Sophie Rousselot 06 43 87 68 81 [sophiaroma7@gmail.com](mailto:sophiaroma7@gmail.com)

## Reprise des cours septembre 2017

## Expression des listes



Trouvez les réponses en consultant LE DERNIER VEN DRAINE D'AVRIL 2017 N° 143 P.2 ,  
Sur LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE (PV du 4.04.2017 et non le compte-rendu du conseil municipal).

Sur place en Mairie aux HORAIRES d'OUVERTURE

Manuella PARAUD et Muriel DAVID

Article réalisé en mai 2017-

# Conseil Municipal Enfants

## Jeux et charades sur le thème de l'été

Mon premier se fait en marchant  
Mon second est un animal rongeur  
Mon troisième est une note de musique  
Mon tout protège du soleil - 1 -

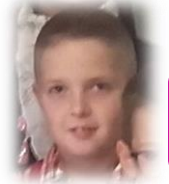


Mon premier est un mot anglais qui veut dire « avoir chaud »  
Mon deuxième est un pronom personnel  
Mon tout est un endroit très fréquenté pendant les vacances - 2 -



Une maman moustique prévient ses petits :  
- Ne vous approchez jamais des humains, ils essaieront de vous tuer.  
- C'est faux, Maman ! Hier, il y en a un qui a passé la soirée à m'applaudir !

Deux belges vont à la mer pour la première fois. A marée haute, ils remplissent une bouteille d'eau comme souvenir. Ils reviennent plus tard dans l'après-midi... la mer est à marée basse : « Ben dis donc ! Nous ne sommes pas les seuls à avoir pris de l'eau une fois ! »



Tous ces objets sont représentés  
2 fois sauf 1 : entoure l'intrus - 5 -



Mon premier est un oiseau parfois bavard, on le dit voleur  
Mon deuxième sert à couper le bois  
Mon troisième aide à dire non  
Mon tout est rempli d'eau mais pas pour les poissons - 3 -



Mon premier est le contraire de TARD  
Mon deuxième est le contraire de LAID  
Mon troisième se met aux mains quand on a froid  
Mon tout est un jeu d'extérieur - 4 -

## Les manifestations à ne pas manquer

### Balade contée à Vendrennes

Une balade au son de l'accordéon diatonique dans un monde peuplé de trolls et de farfadets facétieux...

Départ camping de la motte

Tarif adulte 3 € ; enfant (5 à 13 ans) 1€ ; gratuit pour les moins de 5 ans.

Inscription jusqu'au 19 août 2017 à l'office de tourisme au 02 44 40 20 20

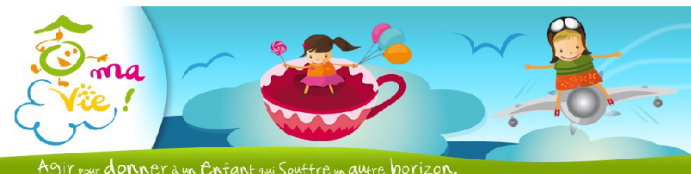
## TEAM COMPÉTITION AUTO VENDRENNAISE

C'est pour la 9<sup>ème</sup> année que Vendrennes va accueillir les 180 pilotes de course poursuite sur terre sur le circuit de La Lande

**LE DIMANCHE 9 JUILLET 2017.**

En partenariat avec la municipalité et les entreprises locales, la piste ainsi que les différents terrains mis à disposition seront une nouvelle fois appréciés des pilotes et des spectateurs. Les 8 catégories sont réparties ainsi : 4 catégories tourisme, 3 catégories proto et 1 catégorie buggy.

La journée commencera dès 9h00 avec les essais chrono suivi de la 1<sup>ère</sup> manche puis la pause déjeuner à 12h30. L'après-midi la compétition reprendra à 14h00 avec la 2<sup>ème</sup> manche et les différentes finales jusqu'à 19h00.



## LA MARCHÉ de BASILE

— VENDRENNES — Samedi 2 Septembre —

**3 PARCOURS : 5 km - Départ groupé à 16H**  
**10 et 14 km - Départ libre de 14H30 à 16H**

**Ravitaillement offert**  
 Ouverture des inscriptions à 14H à la salle VENDRINA  
 Gilet jaune conseillé

**TARIFS :**  
**4 € ADULTE**  
**1 € ENFANT** jusqu'à 12 ans

## MOULES FRITES ou JAMBON FRITES

A partir de 19H

**TARIFS :** Réservations obligatoires jusqu'au 26 Août  
**11 € ADULTE**  
**6 € ENFANT** jusqu'à 12 ans

**RESERVATIONS :** à "O MA VIE" : [www.omavie.org](http://www.omavie.org)  
 06 31 78 12 26  
 ou au BAR LA CIGALE : VENDRENNES

Tous les dons seront reversés à l'association  
 336 route de Clisson - 44120 VERTOU

**COURSE POURSUITE SUR TERRE**  
 CHAMPIONNAT DE VENDÉE  
 Organisée par: Associations d'amis pilotes  
 Entrée: 5€  
 Gratuit -12 ans  
**9 JUILLET 2017**  
 Circuit zone de la lande Bar-Restaurant  
**VENDRENNES**

À 20 MINUTES DU PUY DU FOU®  
 NOUVEAUTÉ 2017

85250 VENDRENNES  
 OUVERTURE LE 8 JUILLET 2017

**labyrinthe** EN VENDÉE VALLÉE  
 "EMBARQUEZ, À TRAVERS CE LABYRINTHE DE MAÏS, SUR LES TRACES DES SKIPPER DU VENDÉE GLOBE."

## Festival 'Si Seul en Scène' NIKOLA

**AU PARC SOUBISE**

**Vendredi 18 Août 2017**

20h: "La Vie est une Géniale Improvisation"  
 de Bruno Abraham Kremer



21h: Dîner d'Inauguration

## VIENDRA VOUS MENTALISER

IL A ÉTÉ INVITÉ À SE PRODUIRE AU PLUS GRAND CABARET AU CÔTÉ DE PATRICK SÉBASTIEN



AU FESTIVAL 'SI SEUL EN SCÈNE'  
 Le Samedi 19 août 2017

Il lira dans vos pensées, tentera de maîtriser le hasard, et défiera les lois de la gravité.

## ALEX VIZORECK

ALEX VIZORECK EST UNE OEUVRE D'ART

'Chroniqueur A France Inter'

Il co anime avec Charline Vanhoenacker, l'émission "Si tu écoutes, j'annule tout", diffusée du lundi au vendredi de 17h à 18h sur France Inter

En 2010, il remporte le Prix du jury du Festival du Rire de Rochefort.



AU FESTIVAL 'SI SEUL EN SCÈNE'  
 Le Samedi 19 Août 2017

Réservations à partir du 1er juillet  
 Tarifs 15€ - Tarif réduit : 12€ (-12 ans et + 65ans)  
 Pass Festival: 3 spectacles : 40€

Achat et réservation : Office de Tourisme des Herbiers  
 Téléphone : 02 44 40 20 20 - Site web : [ot-lesherbiers.fr](http://ot-lesherbiers.fr)  
 Réservation VIP dîner : au 06 13 12 33 30 (Spectacle + dîner) : 50€